

Communiqué de presse

24 janvier 2018



LA CADES INAUGURE SON PROGRAMME DE FINANCEMENT 2018 EN CLOTURANT UN PREMIER EMPRUNT EN DOLLARS US

2 milliards de dollars US - Maturité : 3 ans - Coupon : 2,375%

La CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale), a clôturé son premier emprunt de référence de l'année, de maturité 3 ans et d'un montant de 2 milliards de dollars US.

Ce premier emprunt de référence en dollars émis en 2017 par la CADES a été réalisé dans le cadre de son programme établi selon la règle 144A/3(c)(7) de la U.S. Securities Act de 1933 aux Etats-Unis.

Principales caractéristiques de l'émission

Le prix de cette émission de coupon de 2,375%, de maturité 3 ans (échéance 29 janvier 2021), a été fixé à 99,701%. La transaction a été conclue avec une marge correspondante à un écart de 10 points de base au-dessus de la courbe des swaps américains (équivalent à 29,6 points de base au-dessus du bon du Trésor américain de maturité 3 ans).

La CADES a mandaté Barclays, HSBC et Société Générale CIB pour diriger cette opération.

Près de la moitié de l'emprunt souscrit par les banques

Ce nouvel emprunt s'est caractérisé par une forte demande des investisseurs internationaux permettant de constituer un livre d'ordre en quelques heures seulement de plus de 80 investisseurs.

Le placement s'est effectué auprès d'investisseurs en Amérique pour 36%, au Royaume-Uni pour 25%, dans le reste de l'Europe pour 24%, et en Asie et au Moyen-Orient pour 15%.

Les banques ont souscrit près de la moitié de l'emprunt (48%), suivies par les banques centrales et institutions officielles pour 29%, et les gérants de fonds et assurances pour 23%.

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Economie et des Finances et des ministres chargés de la Sécurité Sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend en outre quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

*Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis*

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

CADES REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR



Geneviève Gauthey
Responsable de la communication
01 55 78 58 07
genevieve.gauthey@cades.fr



Relations presse

Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr

Relations investisseurs

Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.